

Forêts domaniales en Seine et Marne :

le Conseil général de Seine-et-Marne et l'Office National des Forêts partenaires pour l'accueil du public.

Départ de Fontainebleau au Carrefour d'Achères.

Prendre la route Marquis, qui se réduit rapidement en un sentier; au 1^{er} carrefour, continuer en face; à la bifurcation qui suit, obliquer à droite: route du Corbeau. Au carrefour suivant, continuer en face, en laissant sur la gauche la route du Rocher de la Combe.

Au carrefour suivant prendre la 2^{ème} à gauche, route de la Mare aux Corneilles. A la première bifurcation, rester sur la droite; à la seconde, reprendre à gauche la route du Rocher de la Combe. Au croisement, continuer tout droit, 400 m plus loin, laisser à gauche un chemin, et 50 m après, prendre à droite le sentier qui monte vers les éboulis.

En haut, entrer dans le bois en restant sur le sentier central qui longe d'anciennes carrières. On arrive sur un chemin que l'on prend à droite. Il débouche sur la route Paulet que l'on prend aussi à droite. Au carrefour, prendre à gauche, et au carrefour suivant: à droite, la route de l'Aube. A une bifurcation, continuer à descendre jusqu'à un carrefour. Là, prendre à gauche pour gravir le Mont Enflammé. Au carrefour: 2^{ème} à droite, la route du Griffon qui redescend vers un large chemin.

En face, derrière le grand pin sylvestre, emprunter la route d'Adam qui s'élève et croise, au début des rochers, un petit sentier. On le prend, à gauche, avant un petit abri marquant l'emprise de l'aqueduc. Suivre ce sentier sur 600 m jusqu'au prochain abri (situé à gauche), que l'on dépasse de 50 m pour croiser un chemin. L'emprunter à gauche, et de suite tourner à droite. On oblique à gauche 50 m plus loin, route des Petits Feuillards.

Aller jusqu'à la route de la Vipère que l'on dépasse pour redescendre et prendre de suite à gauche la route du Lézard. Elle ramène sur la route de la Vipère que l'on suit, à droite. Au carrefour, à droite, un large chemin ramène au point de départ.

Routes, chemins ou sentiers ?

En forêt de Fontainebleau, les "chemins" sont rares. En fait on les appelle des "routes". Les sentiers, quant à eux, peuvent être de Grande Randonnée, mais surtout, s'ils sont balisés de bleu, des "Denecourt-Colinet". Baptisés ainsi du nom de deux amoureux de la forêt qui les ont tracés au 19^è siècle. De nos jours les Amis de la Forêt de Fontainebleau perpétuent le balisage de ces sentiers décrits dans un guide régulièrement actualisé. En accord avec l'Office National des Forêts, gestionnaire de la forêt,

cette association y a répertorié les arbres les plus remarquables, dont le tronc est marqué d'un point bleu. Plusieurs d'entre eux sont visibles le long du parcours proposé ici. A la différence des précédents, ce circuit n'est pas balisé: il emprunte des "routes" comme de modestes sentiers, où s'expriment toutes les ambiances du massif de Fontainebleau: ici, les rochers se regardent et la forêt s'écoute.

Du sable au grès, de dalle de grès au chaos.

Les sables de Fontainebleau, souvent transformés en grès, sont les vestiges de la dernière mer qui envahit le bassin parisien, à l'ère tertiaire. Après le retrait de celle-ci ils subirent un climat désertique s'exprimant par la formation de dunes. Un lac s'installa plus tard, déposant le calcaire de Beauce. L'alternance des glaciations de l'ère quaternaire provoqua l'érosion de cet ensemble, maintenant le calcaire par endroits, et l'éliminant ailleurs, sculptant les dalles de grès. **1** Nombre d'entre elles s'effondrèrent au cours du temps, donnant les célèbres chaos. **2** Longtemps réputés pour la fabrication des pavés, les grès étaient taillés au coeur même de la forêt, comme en témoignent d'anciennes exploitations traversées par ce circuit.



Pin sylvestre



Ancienne carrière

Les réserves des peintres romantiques

En 1837, les peintres de Barbizon obtiennent l'annulation de coupes de vieux arbres et s'opposent aux plantations de pins sylvestres dans leurs cantons favoris. En 1853, 624 ha de vieux arbres sont mis hors exploitation. En 1861, est créée une Série Artistique de 1097 ha. C'est le premier statut de protection de la nature au monde. Le statut de forêt domaniale est créé par la troisième République en 1871. L'aménagement de 1903 porte les Séries Artistiques à 1693 ha. Elle est devenue un haut lieu scientifique, plus de 12 000 espèces végétales et animales y ont été dénombrées ! Les principales formations végétales se découvrent au long de la promenade : **3** la lande dominée par les bouleaux sur les dalles de grès appelées platières, **4** la hêtraie au sol dénudé en raison de son ombre dense, **5** au contraire de la chênaie émergeant de son tapis végétal, **6** la pinède enfin sur les sables et chaos.

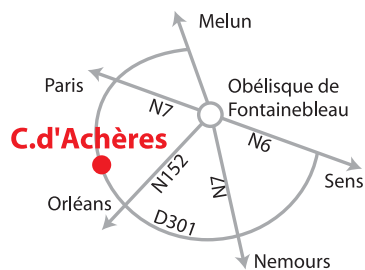
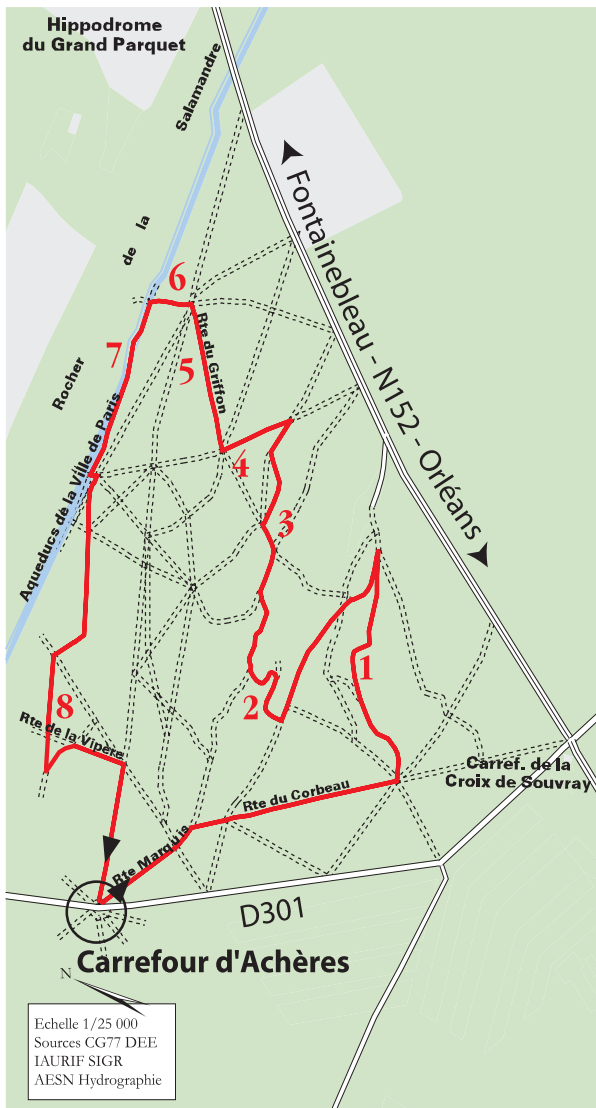
Le discret passage de l'eau

7 Au milieu des pins, on devinera le parcours souterrain des aqueducs de la Vanne (1867-1874), du Loing et du Lunain (1897-1900), qui transportent les eaux de leurs sources jusqu'à Paris. Ils ne laissent entrevoir que de rares petits édifices

destinés à leur surveillance, et des bornes aux initiales de la Ville de Paris. **8** L'Alisier de Fontainebleau, arbre caractéristique de la forêt est un hybride naturel de l'Alisier blanc et de l'Alisier torminal, ses feuilles sont dentées elles foncent dans le courant de l'été, mais le dessous reste clair.

Alisier de Fontainebleau





Le balisage rencontré sur cette boucle concerne des itinéraires agréés par le CODERANDO 77.

Conseil général de Seine-et-Marne
 Hôtel du Département 77000 Melun cedex
 Tél. 01 64 14 75 96
 Fax 01 64 14 70 46

Pour découvrir l'ensemble des boucles à parcourir
 consulter le site du Conseil général de Seine-et-Marne
www.seine-et-marne.fr

Direction de l'eau et de l'environnement
 145 quai Voltaire 77190 Dammarie-les-Lys
 Tél. 01 64 14 76 48
 Fax 01 64 14 76 65

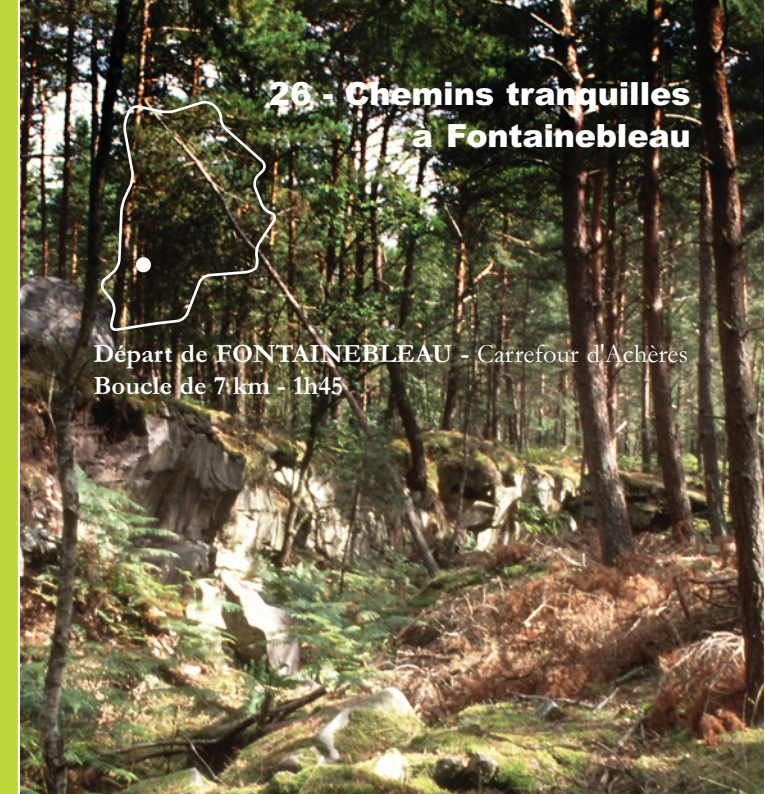
Maison départementale du tourisme
 9 rue Royale 77300 Fontainebleau
 Tél. 01 60 39 60 39

Comité départemental de la randonnée 77
 9 rue Royale 77300 Fontainebleau
 Tél. 01 60 71 91 16

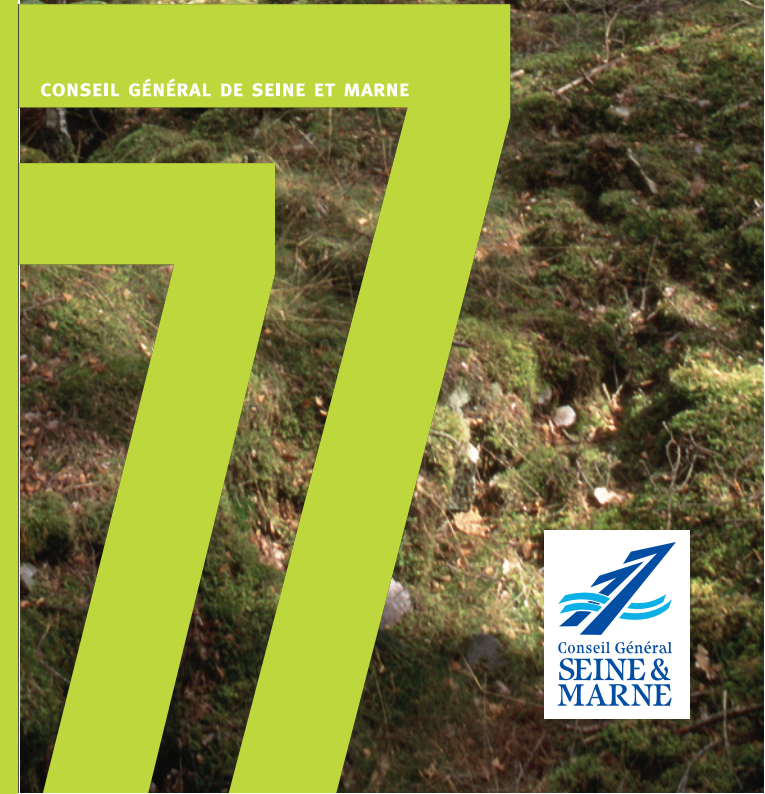


Imprimé au Département - Document réalisé par la Direction de l'eau et de l'environnement - 02/1998-2005 - Imprimé sur papier recyclé

26 - Chemins tranquilles à Fontainebleau



Départ de FONTAINEBLEAU - Carrefour d'Achères
 Boucle de 7km - 1h45



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

